



Résolutions prises par le conseil d'administration de Mithra

Liège, Belgique, 03 mars 2023 - 21h15 CET – Réuni ces jeudi 2 et vendredi 3 mars pour discuter de l'approbation des résultats annuels 2022, du suivi de la R&D et de sujets liés à la gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration de Mithra (Euronext Bruxelles : MITRA), une entreprise dédiée à la santé féminine, souhaite informer le marché des résolutions décidées ce jour.

Au terme de cette réunion, le conseil d'administration indique que sa confiance dans la capacité de la Société à concrétiser à terme ses promesses est renforcée compte tenu des avancées récentes annoncées :

- le **profil de sécurité positif** de notre produit candidat **Donesta®**, comme indiqué dans un communiqué de presse distinct publié plus tôt dans la journée ;
- les résultats scientifiques de BCI révélant que les **études précliniques** confirment le large potentiel des inhibiteurs innovants et propriétaires du CSF-1R pour traiter différentes pathologies, dont l'endométriose, le cancer et les troubles inflammatoires. Ces résultats renforcent l'intention de Mithra d'acquiescer les droits de propriété intellectuelle de BCI Pharma et de finaliser l'option d'acquisition pour développer de nouveaux inhibiteurs de tyrosine kinase pour le traitement de l'endométriose, des cancers féminins et d'autres maladies ;
- **le fait que la direction de Mithra cherche à optimiser le potentiel de notre CDMO ;**
- **les perspectives en termes de développement commercial pour les États-Unis.**

Le Conseil d'administration a également discuté des progrès réalisés dans la sélection d'un nouveau CEO. Conformément au mandat donné il y a quelques mois à un chasseur de têtes de premier plan afin de trouver un successeur à M. Leon Van Rompay, la société a reçu des marques d'intérêt pour ce poste de la part de candidats internationaux de haut niveau. Trois candidats ont été sélectionnés par le comité de nomination et de rémunération. Leur profil sera soumis à l'approbation du conseil d'administration. Le nouveau CEO de Mithra devrait être annoncé dès que possible.

M. Van Rompay a confirmé sa volonté de continuer à occuper la fonction de CEO de Mithra jusqu'à la fin de ce processus de sélection. Une fois celui-ci terminé, M. Van Rompay continuera de conseiller la Société, comme le fait actuellement M. Fornieri. Le Conseil d'administration exprime sa satisfaction de pouvoir continuer à compter sur les conseils avisés de M. Van Rompay compte tenu de sa grande expérience dans le secteur pharmaceutique.

Par ailleurs, les mandats des membres du conseil d'administration expireront à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire. Le processus de sélection est en cours et Mithra entend s'adjoindre de nouveaux profils dont l'expertise et la compétence dans le secteur pharmaceutique et financier contribueront à assurer la qualité et la pertinence des orientations prises dans le développement et la commercialisation de ses produits.

Christian Moretti, Président du conseil d'administration de Mithra, a commenté : « *Le conseil d'administration a adopté des résolutions constructives qui permettront à l'entreprise de s'appuyer sur les progrès très encourageants réalisés ces dernières semaines. Ces résultats attestent une fois de plus des nombreuses possibilités futures que Mithra est en mesure d'offrir.* »

François Fornieri, cofondateur et principal actionnaire de Mithra, a ajouté : « *J'ai obtenu l'assurance que les résultats de la R&D et surtout les réalisations de BCI sont très prometteurs pour la société. Le nouveau CEO devra faire fructifier son important potentiel. À cet égard, je suis heureux d'apprendre que des candidats de haut niveau ont été approchés et qu'ils sont rapidement disponibles pour guider Mithra vers une nouvelle ère. Le nouveau CEO devra aider Mithra à retrouver la confiance des investisseurs qu'elle a eue par le passé et qu'elle mérite toujours. Je continuerai à jouer mon rôle de conseiller auprès de la société si le nouveau CEO le souhaite.* »

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Benoît Mathieu (IRO) : +32 473 35 80 18 - investorrelations@mithra.com

À propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) est une société belge de biotechnologie qui se consacre à la transformation de la santé des femmes en offrant de nouveaux choix grâce à l'innovation, avec un accent particulier sur la contraception et la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits offrant une meilleure efficacité, sécurité et commodité, répondant aux besoins des femmes tout au long de leur vie. Mithra explore le potentiel de l'œstrogène natif unique qu'est l'estérol dans une large gamme d'applications dans le domaine de la santé des femmes et au-delà. Après avoir lancé avec succès le premier produit à base d'estérol en 2021, la pilule contraceptive Estelle[®], Mithra se concentre désormais sur son deuxième produit Donesta[®], l'hormonothérapie de nouvelle génération. Mithra offre également à ses partenaires un éventail complet de solutions allant du développement précoce de médicaments à la fabrication commerciale de produits polymériques complexes (anneau vaginal, implants) et de liquides injectables et biologiques complexes (flacons, seringues préremplies ou cartouches), en passant par les lots cliniques, sur sa plateforme technologique Mithra CDMO. Active dans plus de 100 pays à travers le monde, Mithra emploie environ 300 personnes et a son siège social à Liège, en Belgique. www.mithra.com

ESTELLE[®] et DONESTA[®] sont des marques déposées de Mithra Pharmaceuticals ou de l'une de ses sociétés affiliées.

Informations importantes

Le contenu de cette annonce comprend des déclarations qui sont, ou peuvent être considérées comme étant, des "déclarations prospectives". Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective, y compris les mots "croit", "estime", "anticipe", "s'attend", "à l'intention", "peut", "va", "planifie", "continue", "en cours", "potentiel", "prédit", "projet", "cible", "cherche" ou "devrait", et comprennent les déclarations de la société concernant les résultats attendus de sa stratégie. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis que ces énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de performance future. Les résultats réels de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus par les déclarations prospectives. La société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

Alertes
News

Inscrivez-vous à notre liste de diffusion sur investors.mithra.com pour recevoir nos communiqués de presse par courriel ou suivez-nous sur nos médias sociaux :

[Linkedin](#) - [Twitter](#) - [Facebook](#)